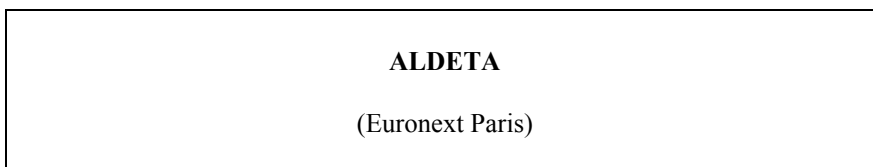


208C0616

FR0000036634-OP007-AS03

3 avril 2008

- Ouverture et calendrier de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société.
- Reprise de la cotation des actions de la société.



- 1 - Le 1<sup>er</sup> avril 2008, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions ALDETA, déposée par Oddo Corporate Finance, agissant pour le compte de la Société Immobilière Haussmann Mogador Provence (SIHMP) (cf. Décision & Information 208C0599 du 1<sup>er</sup> avril 2008).

La note d'information de la société SIHMP (visa n°08-065 du 1<sup>er</sup> avril 2008) et la note en réponse de la société ALDETA (visa n°08-066 du 1<sup>er</sup> avril 2008) ont été diffusées et les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées (cf. communiqués publiés le 3 avril 2008).

En conséquence, en application des articles 231-32 et 233-2 du règlement général, l'offre publique d'achat simplifiée sera ouverte **du 4 avril au 17 avril 2008 inclus**.

Euronext Paris SA fera connaître, par un avis, les conditions de réalisation de l'offre et son calendrier détaillé.

- 2 - L'Autorité des marchés financiers a demandé de reprendre la cotation des actions ALDETA le 4 avril 2008.